

Les étapes d'un projet d'architecture

La réalisation d'un projet est une longue succession d'étape clé afin de le mener à bien. La clarté de ces étapes pour vous nous semble un point important pour que nous puissions travailler ensemble. Voici un bref résumé de ces étapes successives par ordre chronologique et de ce qu'elles comprennent.



Au préalable

Avant-projet

Permis d'urbanisme

Soumission

Exécution

Réception

1. Au préalable

Faire connaissance et analyser.

- 1^e rendez-vous, la rencontre :
Écoute, discussion de la faisabilité et définition des objectifs ainsi que la visite du site du projet.
- Mission :
Validation ou non de votre part de la mission d'architecture.
- 2^e rendez-vous, la préparation :
Affinage du programme, des ambiances et de vos besoins.
- Relevé :
Du terrain ou de l'existant par l'architecte ou un Géomètre.

2. Avant-projet

...

De l'idée au projet.

- Esquisse 1 :
Présentation de au moins deux propositions d'organisation et volumétrie. Ainsi que la réalise une estimation budgétaire sommaire et provisoire du projet.
- Avant-projet 1 :
Présentation de plusieurs propositions d'organisation et volumétrie sur base des recherches précédentes.
- Avis préalable :
Demande d'un avis préalable auprès du service d'urbanisme de votre commune.
- Avant-projet 2 :
Présentation de plusieurs propositions affinées, fixation de l'organisation, ...
- (Avant-projet 3) :
Au besoin, en cas d'affinage.
- Convention :
Signature de la convention.
- Sélection de l'équipe d'étude :
Ingénieur, PEB, essais de sol.

3. Permis d'urbanisme

...

Feu vert de l'administration.

- Dossier de permis :
Avec administratif et plans. Relecture et dépôt à la commune du dossier par le MO.

4. Soumission

...

Obtenir les meilleurs rapports qualités-prix et planning.

- Dossier de soumission :
Plans, détails techniques, métré, cahier de charge, demande des offres, comparatifs, ...Aide à la sélection des corps de métier.

5. Exécution

...

Concrétisation.

- Plan d'exécution, suivi de chantier (Suivi des corps de métier et vérification des bonnes pratiques et de la bonne réalisation), réunion et rapport de chantier, suivi budgétaire, ...

6. Réception

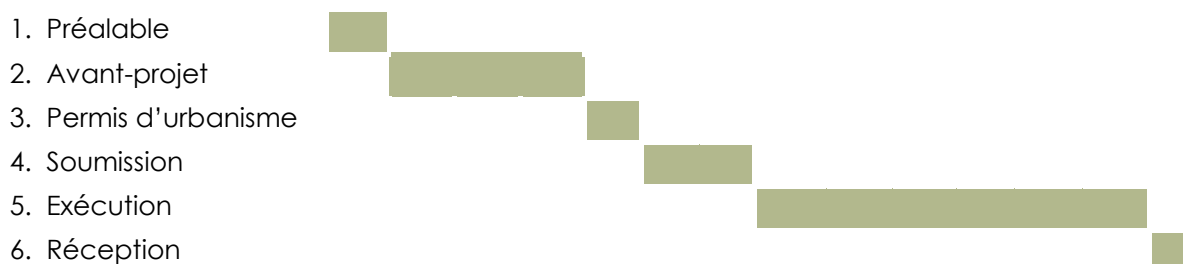
...

Votre entrée dans les lieux.

- Procès-verbaux de réception provisoire :
Permet de débiter les garanties de chacun des corps de métier. Les étanchéités et les éléments de stabilité (le gros-œuvre) sont garanti 10ans par la loi belge.

Planning

...



Chaque étape comprend des tâches obligatoires pour nous comme pour vous. Celles-ci sont reprises dans l'annexe à la convention et pourrons être rediscutée ensemble au besoin.